

RE DÉCOUPAGE DES ZEPIG

C'EST PARTI !

FO Énergie et Mines a rappelé lors des débats du CCE, s'être inscrit pleinement dans la résolution d'avril 2015, pour avoir connaissance de tous les nouveaux découpages de ZEPIG (Zones Élémentaires de Première Intervention Gaz) envisagés dans les DR.

FO Énergie et Mines ne souhaite pas que le CCE prenne la place des instances locales (CE et CHSCT) qui sont légitimes et ont bien plus de connaissances concernant les enjeux locaux.

FO Énergie et Mines attendait que soit présenté lors de ce CCE, un document clair informant de l'impact que pouvaient avoir ces nouvelles organisations, sur la qualité de vie au travail des salariés, la protection des personnes et des biens et la garantie des accords signés par Force Ouvrière.

Malheureusement, sur les dossiers présentés, la direction n'a apporté aucune information :

- Sur la répartition des sites gaziers existants dans les DR concernées et les éventuels sites qui devraient être créés.
- Sur les risques pour les salariés concernés de voir leur prise de travail déplacée.
- Sur le respect des modalités de l'accord Astreinte local (Grèvement des tours d'astreinte, dimensionnement des ressources, l'accompagnement des nouveaux arrivants) et le maintien des Zones d'Habitat d'Astreinte actuelles.
- Sur les accords ATT. Ces modifications de ZEPIG entraînent-elles de nouveaux avenants à l'accord ?
- Sur l'accord collectif de la durée maximale quotidienne de travail. Est-il à ce jour respecté dans les DR concernées ?
- Sur le maintien des compétences et du savoir-faire dans les ZEPIG où le volume global d'interventions ISG (Intervention Sécurité Gaz) par agent diminue. Un programme de recyclage obligatoire est-il prévu ?



Face à ce manque de lisibilité, seule FO Énergie et Mines s'est abstenue de donner un avis sur ces propositions de découpage.

Un avis ayant tout de même été donné par les autres délégations syndicales représentatives en CCE, ces dossiers seront abordés dans les CE et CHSCT sans que nous ayons eu des réponses claires sur toutes les questions que nous avons portées.

FO Énergie et Mines accorde toute sa confiance aux élus locaux pour obtenir les réponses attendues par le personnel.

FO Énergie et Mines a lancé une alerte concernant les zones où une astreinte gaz serait sous-traitée à ERDF. Nous demandons que l'agent assurant l'astreinte pour GrDF ne soit pas, ce même jour, d'astreinte pour ERDF.

Les élus Force Ouvrière sont à votre écoute pour porter toutes vos revendications et inquiétudes concernant ce dossier.